

Actualités

Biodiversité

Les herbiers, que l'on peut retrouver localement à l'entrée du port, au niveau de Cannevez, la pointe de La Garde ou l'archipel des Ebihens, sont des habitats fragiles et protégés. Dans le cadre de notre certification Ports Propres Actifs en Biodiversité, un nouveau suivi faune/flore sera réalisé prochainement sur le port et au niveau des herbiers de zostères. Pour cela, nous accueillerons prochainement Océane, qui nous accompagnera dans le cadre d'un stage. Vous la croiserez sans doute sur les pontons cet été, lors de campagnes de sensibilisation. Toujours sur le thème de la biodiversité, vous trouverez en [pièce jointe](#) la newsletter de Bretagne Vivante.



Rappel

L'application mobile Nav&Co permet d'accéder aux informations incontournables concernant la réglementation maritime, le balisage et la biodiversité environnante en fonction de sa géolocalisation. Elle sensibilise aux bons gestes à adopter pour préserver la biodiversité. En savoir plus : <https://youtu.be/z1I5h4PYsJE>

Plantes invasives et nocives

Certaines espèces végétales qui colonisent les espaces du port sont dites invasives. Elles ne font pas partie de la flore locale et se développent très rapidement, au détriment des espèces indigènes. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre [annexe ci-jointe](#) pour en savoir plus.

Apéro ponton

Rendez-vous à nos apéro-pontons, organisés sur le thème des enjeux environnementaux et de la biodiversité de notre territoire. Ils auront lieu les mercredis 30 juillet et 6 août 2025, de 17h à 19h, sur la terrasse du bureau du port. Ces temps d'échanges seront organisés en collaboration avec le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Vallée de la Rance Côte d'Emeraude.



Nouvelle politique Sécurité - Environnement - RSE

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor, en tant que gestionnaire du port de plaisance de Saint-Cast, réaffirme son engagement en faveur de la sécurité, de la santé au travail, de la protection de l'environnement, de la biodiversité portuaire sur le site et du développement économique du territoire. Vous retrouverez notre nouvelle politique SSTE sur notre site web www.cotesdarmor.cci.fr, ainsi que sur les différents points d'affichage du port.

Service de navette confirmé pour juillet-août !

Après un important travail en lien avec les services de l'État, et grâce à nos démarches actives de recherche de pilotes titulaires des brevets requis, le port de Saint-Cast sera finalement en mesure de proposer un service de navette aux usagers des mouillages ! Le service débutera, comme tous les ans, le 1^{er} juillet et s'achèvera le 31 août, autres modalités à venir.



Information Brexit

Grâce au protocole signé l'an dernier entre la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), la Direction Nationale de la Police aux Frontières (DNPAF), et la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP), le port de Saint-Cast peut accueillir toute l'année des bateaux venant de l'étranger.



Concernant les Français souhaitant se rendre au Royaume-Uni ou dans les Iles Anglo-Normandes, la procédure reste inchangée en 2025. Retrouvez nos procédures sur notre site internet et réseaux sociaux !

Merci de veiller à une bonne utilisation des équipements de collecte des déchets

Dinan Agglomération a décidé de réduire la fréquence de ramassage des ordures ménagères. Nous appelons chacun à la vigilance : nous vous rappelons que seuls les déchets ménagers issus de votre activité au port doivent être déposés dans les bacs OM dédiés du point propre. Tout dépôt hors bac ou en quantité excessive risque d'entraîner des débordements et nuire à la propreté du site. Pour localiser les différents points de collecte, merci de vous référer à la rubrique bonnes pratiques de cette newsletter.

Vie au port



Un port plus économe en énergie

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la transition énergétique, les éclairages publics du terre-plein de Cannevez ainsi que ceux du bureau et des sanitaires ont été remplacés par des ampoules LED, équipés de détecteurs de présence. Cette modernisation permet de réduire significativement la consommation d'électricité tout en garantissant un éclairage optimal en cas de besoin.

Ces équipements ont été subventionnée par :



Améliorations des équipements

Plusieurs améliorations ont été apportées aux infrastructures ces derniers mois, avec pour objectif de renforcer votre confort, la qualité des équipements et la performance environnementale du site :



- Installation d'une sonorisation dans les sanitaires pour diffuser de la musique.
- Remplacement des caillbotis des passerelles, pour améliorer la sécurité et le confort de circulation.
- Remplacement des câbles électriques situés sous les passerelles.
- Réhabilitation des réseaux et déplacement de la borne "Festivité", afin de faciliter son accès et optimiser l'organisation des événements sur le port.
- Dans une démarche de réduction de la consommation d'eau potable, mise en place d'une cuve de récupération des eaux de pluie sur la zone technique et dans le point propre.
- Remplacement des machines de la laverie, pour des équipements plus performants, économes en énergie et adaptés aux besoins des plaisanciers.
- Vérification et remplacement des chaînes mères des mouillages (Evitage).



« Je navigue, je trie »

Le port de Saint-Cast adhère au programme « je navigue, je trie », dédié à la prévention des déchets marins : mise à disposition de sacs réutilisables réservés au tri des déchets recyclables, sacs-poubelle, cendriers de poche, coloriages pédagogiques.



Enquête de satisfaction

Les enquêtes que nous mettons à votre disposition, sont les principaux outils nous permettant de mesurer nos progrès et les efforts que nous devons fournir pour améliorer la qualité de nos services. En 2024, 143 usagers permanents et 110 visiteurs ont répondu à l'enquête : les résultats sont disponibles sur le site web et au Bureau du Port.

Merci de votre participation, elle contribue à l'amélioration de votre cadre de vie !



Utilisation du ponton M

Durant la saison estivale, des emplacements sont matérialisés sur le ponton M pour les « arrêts minute », permettant aux usagers sur bouées d'embarquer ou débarquer leurs équipages ou du matériel. Ces espaces sont trop souvent monopolisés !

Pour rappel, toute escale de 2h et plus, est facturable, conformément à la grille tarifaire.

Merci à tous de respecter le bon usage de ces « arrêts minute » et de la zone réservée aux usagers des annexes partagées.



Stationnement des véhicules en cas d'absence prolongée

En cas d'absence prolongée, nous vous recommandons de stationner vos véhicules sur le parking des Vallets réservé aux usagers, car des événements peuvent être organisés sur les autres espaces au cours de la saison.



Avitaillement carburant

En période estivale, nous vous conseillons d'anticiper vos avitaillements en carburant : n'attendez pas le jour de votre départ, il est préférable de le faire dès votre retour de mer, si possible hors WE, pour éviter les ruptures de stock.



L'été approche

Partez découvrir, ou redécouvrir, les charmes de nos côtes ! Nous vous rappelons que toute absence de votre navire, supérieure à 48h doit obligatoirement être déclarée au Bureau du Port ou sur votre espace client : <https://plaisance.cotesdarmor.cci.fr/fr/>



CLUPIPP (Comité Local des Usagers Permanents des Infrastructures Portuaires de Plaisance)

A tous les membres du CLUPIPP : le 4 juillet, la réunion annuelle du CLUPIPP se tiendra à 10h à la Salle Bec Rond.

N'hésitez pas à contacter les représentants pour tout renseignement, ou si vous souhaitez y adhérer : clupipp.saintcast@gmail.com

Festivités et évènements

- **Tout l'été** : Les Mardis de Saint-Sast-le-Guildo
- **Tous les mercredis en juillet et août** : Mercredisquares, concerts et spectacles de rue au square Pellion de 21h à 23h
- **Tous les vendredis de l'été** : Place aux Mômes, spectacles jeune public au square Pellion

- **18 au 20 juin** : Sortie voile ASLAM en faveur des personnes en situation de handicap
- **14 juillet** : Feu d'artifice et bal des pompiers

- **10 août** : Fête de la SNSM
- **15 août** : Feu d'artifice et fête du 15 août
- **4 septembre** : Sortie voile ASLAB en faveur des personnes en situation de handicap - Déjeuner
- **27 au 28 septembre** : Régate Emeraude - CN Saint-Cast
- **11 au 12 octobre** : Trophée CCI²² Régate d'automne - CN St-Cast
- **21 au 22 novembre** : Finale départementale J80 - CN Saint-Cast
- **13 au 14 décembre** : Trophée CCI²² Régate de Noël - CN St-Cast



Suivez toutes les actualités portuaires de la CCI²² sur Tweeter. > [CCI22_Ports](#)



Rejoignez le port de Saint-Cast sur Facebook ! > [portdesaintcast](#)

Rappels et Bonnes pratiques

Retrouvez tous nos conseils pour une saison réussie dans l'annexe jointe.

Afin de rendre votre présence / séjour plus agréable, d'assurer la sécurité de tous et de contribuer au respect de l'environnement, quelques rappels :



Chaque déchet à sa place

Sont à votre disposition :

- Un point propre situé derrière le Bureau du port pour les ordures ménagères et le tri sélectif (emballages, papiers, cartons, verre).
- Une déchetterie portuaire sur la zone technique pour les déchets issus de l'activité portuaire (DIB, aérosols, pots de peinture, chiffons souillés, huile et filtres à huile, liquide de refroidissement, piles et batteries, carburant usagers, anodes). Veillez à bien trier vos déchets et à ne rien déposer en vrac au sol.
- Les fusées de détresse ne doivent en aucun cas être déposées dans les points de collecte. Elles sont reprises gratuitement chez les shipchandlers agréés.

Merci à tous pour votre vigilance et votre engagement pour un port plus propre !



Retour de pêche

Merci de ne pas vider vos poissons ou seiches dans le bassin portuaire ni sur les pontons, conformément au règlement du port. Ces pratiques nuisent à l'hygiène, à la propreté et à la qualité des eaux.



Réduisez vos consommations en hydrocarbures

La consommation d'hydrocarbures a un impact direct sur l'environnement : Naviguer responsable, c'est aussi limiter sa consommation.

- Ne laissez pas tourner votre moteur inutilement.
- Ne sollicitez pas trop brutalement sa mécanique et entretenez-le régulièrement.
- Nettoyez régulièrement la coque de votre navire sur l'aire de carénage. Une coque fortement couverte de fouling peut demander 40% de carburant en plus, voire 50% (selon L'OMI). 1 à 2 mm d'algues et organismes fixés sur une carène causent une perte de vitesse d'environ 15%.

Pour toutes informations :

Saint-Cast Plaisance,
Bureau du Port
22380 Saint-Cast, France

Telephone : 00.33.(0)2 96 81 04 43

stcast.plaisance@cotesdarmor.cci.fr

www.facebook.com/portdesaintcast

www.cotesdarmor.cci.fr

Vous recevez cet e-mail car vous êtes usagers du port. Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez vous désabonner en contactant le bureau du port.

Crédit photos : CCI Port de St-Cast-Le Guildo

